

COMPTE RENDU - Conseil Municipal du 28 février 2014

L'an deux mil quatorze et le vingt-huit février à vingt heures trente, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Christophe COTTAREL, Maire.

Convocation et affichage : 18/02/2014

Présents : Mesdames; Madeleine MIEGE ; Irma LIPPKE ; Messieurs Jean-Claude BRUSCHETTA, Michel REVEYRON, Jérôme BROCHIER ; Jean VEUILLET

Absents : Elisabeth CARRICO ayant donné pouvoir à M. Christophe COTTAREL ; M. Paul-Henri GALVIN ayant donné pouvoir à Irma LIPKE. Perrine LEBLANC ; Gérard REVEYRON

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2013

Le Conseil Municipal donne acte de la présentation du compte administratif 2013 qui peut se résumer ainsi :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2013

Charges générales	47 408.34 €
Charges de personnel	15 327.33 €
Atténuation de produits	15 303.00 €
Autres charges de gestion courante	46 693.65 €
Charges financières	32.87 €
Charges exceptionnelles	841.00 €
Excédent 2013	187 297.36 €
TOTAL	312 903.55 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2013

Excédents antérieurs reportés	80 959.06 €
Atténuation de charges	229.00 €
Produits des services	1 227.98 €
Impôts et taxes	120 863.53 €
Dotations et subventions	75 104.17 €
Autres produits de gestion courante	34 424.69 €
Autres produits exceptionnels	95.12 €
TOTAL	312 903.55 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2013

Déficit reporté	92 482.18 €
Emprunt et dettes assimilées	2 187.86 €
VOIRIE	29 750.50 €
ACQUISITION PHOTOCOPIEUR	2 093.00 €
ACQUISITION TERRAIN	31 788.86 €
LOGICIEL	1 298.38 €
BATIMENTS COMMUNAUX (église)	7 555.88 €
SALLE MULTIMEDIALE	8 422.84 €
TOTAL	175 579.50 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT 2012

FCTVA	7 857.64 €
TLE	1 340.76 €
Excédent de fonctionnement capitalisé	96 282.18 €
Déficit d'investissement	70 098.92 €
TOTAL	175 579.50 €

TRESORERIE au 31/12/2013 **117 198.44 €**

AFFECTATION DU RESULTAT 2013

Après délibération le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat comme suit :

- Affectation obligatoire pour couverture d'autofinancement de 131 098.92 € au compte 1068
- Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement de 56 198.44 € au compte 002

DEMANDES DES LOCATAIRES

→ Monsieur le Maire fait expliquer que le locataire du rez-de-chaussée a pris l'initiative de changer les radiateurs de l'appartement, pour des modèles plus récents et plus économiques.

Notre locataire muni de la facture du 31/08/2013 pour un montant TTC de 555 € demande à la commune de lui rembourser cet investissement.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

- DECIDE de prendre à sa charge les radiateurs pour un montant de 555 €
- AUTORISE le Maire à signer le mandat administratif au nom de M. GARRIDO Alexandre.

→ Monsieur le Maire fait part à l'assemblée du souhait des locataires du T3 entrée de gauche, de laisser en place les meubles de cuisine et de l'électroménager pour les locataires suivants et demande une participation à la commune de 3 500 €.

Après débat, le Conseil municipal estimant que l'ensemble du mobilier a été surestimé (l'équivalent de 9 mois de loyers) et que la demande est prématurée, du fait que la commune n'a pas reçu la dédite des locataires dont le préavis est de trois mois ; décide de ne pas se prononcer.

→ Il est nécessaire de faire chiffrer la réfection de la toiture de la Cure.

PERMANENCE ELECTIONS MUNICIPALES DU 23 ET 30 MARS

Pour le bon déroulement des élections municipales qui auront lieu dimanche 23 mars 2014 (et dimanche 30 mars pour le second tour), il convient d'établir un planning de permanence durant les horaires d'ouvertures du bureau de vote (8h00 / 18h00)

⇒ **dimanche 23 mars 2014**

<u>Horaires</u>	<u>Permanence</u>
8h - 11h30	- Christophe COTTAREL - Madeleine MIEGE
11h30 - 14h30	- Jean-Claude BRUSCHETTA - Jean VEUILLET - Elisabeth CARRICO
14h30 - 18h	- Jérôme BROCHIER - Michel REVEYRON

⇒ dimanche 30 mars 2014

<u>Horaires</u>	<u>Permanence</u>
8h - 11h30	- Christophe COTTAREL - Madeleine MIEGE
11h30 - 14h30	- Jean-Claude BRUSCHETTA - Jean VEUILLET - Elisabeth CARRICO
14h30 - 18h	- Jérôme BROCHIER - Michel REVEYRON

AMENAGEMENT DES CONTENEUR SEMI-ENTERRES

Lieu	VTM		SITA		PL FAVIER	
	m ²	Montant h	m ²	Montant h	m ²	Montant h
Le Carrel	70	3 325	75	4 125	90	4 185
Les Tardys	26	1 235			30	1 395
TOTAL		4 560				5 580

Après débat, le Conseil municipal valide les devis de VTM s'il s'aligne au prix du m² sur les tarifs de PL FAVIER.

La plateforme doit être faite mi-mars.

QUESTIONS DIVERSES

→ Un administré souhaite participer au chauffage de l'église pour la mise à disposition de l'église à l'association « VERTICALE » pour l'exposition de la crèche en carton exposée en décembre 2013.

Le Conseil municipal après débat, refuse que cette personne participe financièrement car cela a fait partie des animations de la commune.

→ Refonte des cantons de la Savoie :

Les Conseillers généraux s'appelleront désormais les Conseillers départementaux ; et le Conseil général deviendra le Conseil Départemental. Le Conseil département se renouvellera intégralement tous les 6 ans alors que jusqu'à présent, le Conseil général était renouvelé par moitié tous les 3 ans. L'élection des Conseillers départementaux aura lieu en 2015

La Savoie comptera 19 cantons contre 37 actuellement, le nombre d'élus départementaux passera de 37 à 38 : 2 élus par canton avec établissement de la parité

→ Devis programme voirie 2014 (à titre informatif pour le prochain budget)

Lieu des travaux	PL FAVIER Montant HT	VTM COUTURIER Montant HT
Route des Massets Secteur aval	13 030 € (option bicouche) 21 290 € (option enrobé)	
Route des Massets Secteur amont	3 020 €	
Collet – Chemin des rigolos	3 480 €	3 298 €
Les Reveyrans -Eaux pluviales (Lecture courrier d'un administré)	7 600 €	7 409.50 €
Grange neuve	20 127.25 €	12 291.80 € (option bicouche) 14 243.80 € (option enrobé)

Fait et affiché le
Le Maire
Christophe COTTAREL